DÉPARTEMENT - RÉGION
MAYOTTE

DOSSIER DE PRESSE

08/07/2026

À LA CROISÉE DES CHEMINS

GRAND SÉMINAIRE DES MOBILITÉS DE MAYOTTE 2026

CONTACTS PRESSE
Anrchidine BACAR • +262 639 69 12 00
Zaïnaba MOHAMED • +262 693 02 43 04

Direction de la Communication
dir.com@cg976.fr • +262 269 66 11 60



DÉPARTEMENT - RÉGION
MAYOTTE



CONSTRUIRE LES MOBILITÉS DE DEMAIN

le Département-Région engage une nouvelle dynamique collective.

Pendant deux journées, plus de 200 participants : élus, services de l'État, intercommunalités, opérateurs de transport, artisans taxis, partenaires institutionnels, experts et acteurs économiques, ont répondu à l'appel du Département-Région de Mayotte.

Bien plus qu'un séminaire, cette mobilisation inédite marque le lancement d'une nouvelle dynamique collective pour construire une politique des mobilités à la hauteur des défis du territoire. En assumant pleinement son rôle de chef de file, le Département-Région rappelle une réalité : les mobilités sont un levier essentiel de cohésion territoriale, d'attractivité économique, d'égalité des chances et de qualité de vie pour les Mahoraises et les Mahorais.

"Les défis auxquels Mayotte est confrontée exigent que nous changions de méthode. Les mobilités ne peuvent plus être pensées de manière fragmentée."

Chaque matin, des milliers de Mahoraises et de Mahorais quittent leur domicile avec le même objectif : se rendre quelque part, pour une raison importante. Que ce soit pour rejoindre leur travail, leur établissement scolaire, un rendez-vous médical ou leurs proches.
Derrière chacun de ces déplacements, il y a un projet de vie, une famille, une réussite, parfois une urgence.

Lorsque les mobilités fonctionnent, c'est tout un territoire qui avance. Lorsqu'elles se bloquent, ce sont des opportunités qui s'éloignent.

C'est cette réalité profondément humaine qui fonde aujourd'hui l'engagement du Département-Région à réunir, pour la première fois, l'ensemble des acteurs concernés afin de construire une vision commune et de définir ensemble les priorités qui guideront notre action.

Pendant ces deux journées, élus, services de l'État, intercommunalités, opérateurs de transport, artisans taxis, partenaires institutionnels, entreprises et experts ont démontré qu'une intelligence collective était possible au service de l'intérêt général.

Cette dynamique a vocation à se poursuivre. Le Département-Région assumera pleinement son rôle de chef de file afin de construire, avec tous les acteurs, une politique de mobilité cohérente, durable et adaptée aux réalités de Mayotte.

Ben Issa OUSSENI,
Président de l'Assemblée de Mayotte.

LE DÉPARTEMENT-RÉGION PREND SON RÔLE DE CHEF DE FILE.



Pour la première fois à Mayotte, l'ensemble de l'écosystème des mobilités, élus, services de l'État, collectivités, opérateurs, entreprises, artisans taxis, partenaires institutionnels, experts et usagers, a été réuni dans une même démarche de co-construction. Cette mobilisation inédite marque une évolution profonde de la manière dont le Département-Région entend désormais conduire les politiques publiques de mobilité.

Une nouvelle méthode pour construire l'action publique

Pendant longtemps, les questions de mobilité ont été abordées à travers une succession de projets, d'initiatives et de réponses sectorielles. Aujourd'hui, le Département-Région fait le choix d'une méthode différente : rassembler les acteurs, coordonner les initiatives et construire une vision commune.

Ce premier Séminaire des Mobilités constitue ainsi un acte fondateur. Il ne s'agissait pas seulement de présenter des projets, mais de créer un espace de travail partagé, où chaque acteur pouvait contribuer à la définition d'une stratégie territoriale cohérente.

Les échanges ont rappelé que les mobilités ne relèvent plus uniquement des infrastructures. Elles concernent l'aménagement du territoire, l'accès aux soins, à l'emploi, à l'éducation, aux services publics, la sécurité, la transition écologique, le développement économique, la résilience et la qualité de vie quotidienne.

La méthode retenue a reposé sur une conviction simple : une politique de mobilité efficace ne peut se construire sans celles et ceux qui la vivent, l'organisent, l'exploitent ou en subissent chaque jour les limites. Les ateliers ont ainsi permis de faire émerger une parole large, directe et constructive, dans un esprit de convergence autour de l'intérêt général.

Des projets désormais inscrits dans une stratégie globale

Pour accompagner cette démarche, le Département-Région s'est appuyé sur l'expertise de Transdev, partenaire de cette première édition.

Son accompagnement méthodologique, la conception des séquences de travail, l'animation des ateliers et la capitalisation des productions ont permis de créer les conditions d'un dialogue constructif entre l'ensemble des acteurs.

Les travaux ont permis de mettre en perspective les grands projets déjà engagés ou envisagés sur le territoire : CARIBUS, Bus à Haut Niveau de Service, navettes maritimes, téléphérique, voies réservées, transport scolaire, pistes cyclables, pôles d'échanges multimodaux, accessibilité inclusive, intermodalité, billettique commune et information voyageurs.

La meilleure politique de mobilité est celle qui cesse de penser comme un exploitant et commence à penser comme un voyageur.

C'est cette approche, centrée sur l'expérience usager, qui doit désormais guider la conception des réseaux et des services à Mayotte.



Mais construire des équipements ne suffit pas. Encore faut-il permettre à chacun d'y accéder, quelles que soient sa commune de résidence ou sa situation. Une politique de mobilité rapidement opérationnelle et désenclavant est donc le prolongement naturel de ces investissements.

L'enjeu est désormais de considérer ces projets comme des composantes d'un système unique, cohérent et lisible.

Cette ambition rejoint les priorités exprimées dans les ateliers : coordonner, désenclaver, rendre le système plus compréhensible, sécuriser les déplacements, observer les besoins, anticiper les évolutions du territoire et accompagner la transition énergétique.

Les participants ont également insisté sur la nécessité d'une gouvernance plus claire, d'un meilleur partage de l'information, d'une harmonisation tarifaire, d'une interopérabilité entre les réseaux et d'un modèle économique capable de financer durablement l'investissement comme l'exploitation.

La mobilité, condition d'accès aux services essentiels

À Mayotte, la mobilité est devenue un enjeu profondément sociétal.
Le Département-Région investit massivement dans la création de nouveaux équipements structurants : infrastructures sportives, pôles administratifs, espaces de développement économique, infrastructures routières et infrastructures de la protection maternelle et infantile (PMI).

Ces investissements répondent à un objectif précis : rapprocher les services des habitants et accompagner le développement équilibré du territoire.

Le lancement, le 22 mai dernier, du réseau interurbain M'Safara marque une première étape concrète d'une politique de mobilité pensée à l'échelle de Mayotte.

Aux côtés du transport scolaire HALO et de la gestion de la barge, il traduit cette volonté de construire progressivement un véritable système de mobilité, appelé à s'enrichir demain des navettes maritimes, du Transport Public par Câble et, à plus long terme, du Train Bleu.



Des travaux qui engagent le Département-Région

Les productions issues du séminaire ne resteront pas sans suite. Elles constituent désormais une base de travail stratégique qui viendra nourrir les chantiers actuellement engagés par le Département-Région.

Elles alimenteront d'abord la révision du Plan Global de Transport et de Déplacements, élaboré il y a près de dix ans et aujourd'hui appelé à être actualisé.

Depuis son adoption, Mayotte a évolué : la population a augmenté, les usages se sont transformés, les besoins se sont intensifiés et les attentes des habitants sont devenues plus fortes.

Les conséquences du cyclone Chido ont également rappelé avec force la nécessité de penser les mobilités à travers le prisme de la résilience. Les infrastructures, les réseaux, les liaisons maritimes, les routes, les pôles d'échanges et les services de transport doivent désormais être conçus pour répondre aux réalités actuelles du territoire, mais aussi aux risques auxquels Mayotte est exposée.



Ils viendront également nourrir la refonte du Schéma d'Aménagement Régional, afin d'assurer une cohérence entre aménagement du territoire, développement économique, transition écologique, résilience et mobilités. Ils contribueront enfin à préciser les modalités d'application de la Loi d'Orientation des Mobilités à Mayotte, en tenant compte des spécificités locales et des besoins réels du territoire.

Les priorités stratégiques issues de cette démarche seront définies dans les prochains mois et constitueront les chantiers prioritaires des futures séquences de travail.



Accompagner la transformation de la filière taxi

Les artisans taxis occupent une place historique mais essentielle dans les mobilités du quotidien à Mayotte. Leur présence et leur participation active aux échanges ont rappelé le rôle indispensable qu'ils jouent au service des habitants.

Le Département-Région associe pleinement cette profession à ses réflexions de développement.

L'observation du besoin relève un manque notamment en termes de mobilité inclusive pour les PMR ainsi qu'un besoin accru de desserte fine du territoire, appelé aussi "le dernier kilomètre" dans un parcours voyageur.

Cette transformation se construira avec eux, dans un dialogue permanent, en recherchant des solutions équilibrées et adaptées aux réalités du terrain.

Une mobilité inclusive, accessible à tous

Les travaux ont également mis en lumière la nécessité de mieux prendre en compte les besoins des personnes en situation de handicap, pour lesquelles les difficultés de déplacement demeurent un frein majeur à l'accès aux soins, à l'emploi, à l'éducation et à la vie sociale.

Le Département-Région fait de cette question une priorité de la démarche engagée.

Dès les prochains temps de travail, un chantier spécifique sera ouvert avec l'ensemble des acteurs concernés, notamment l'Agence Régionale de Santé (ARS) et la Caisse Générale de Sécurité Sociale (CGSS), afin d'identifier les solutions permettant de rendre les mobilités plus accessibles, plus inclusives et mieux adaptées aux besoins des usagers.

Des expertises pour éclairer les décisions

Afin d'enrichir les travaux, le Département-Région a souhaité s'entourer d'experts reconnus, venus partager leurs expériences et apporter un regard complémentaire sur les grands défis des mobilités.

Virginie Caubet, directrice du SI Client de Transdev Groupe, est intervenue sur les enjeux d'interopérabilité, de billettique et d'information voyageurs. Son intervention a rappelé qu'un système de mobilité performant est avant tout un système pensé du point de vue de l'usager, où chaque mode de transport s'articule avec les autres pour offrir un parcours simple, fluide et lisible.

Jean-François Bergeal, directeur de Transamo Océan Indien, a apporté son expertise sur les enjeux liés aux infrastructures de mobilité et à leur planification, soulignant l'importance de concevoir des aménagements cohérents avec les usages, les contraintes du territoire et les besoins futurs de Mayotte.

Alexandre Sautter, chef de projet chez SYSTRA, assistant à maîtrise d'ouvrage du Département-Région pour la révision du Plan Global de Transport et de Déplacements, a présenté les enjeux de cette révision stratégique ainsi que les perspectives offertes par la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) pour structurer une politique de mobilité adaptée aux réalités mahoraises.





Enfin, Razak Inoussa, de la Direction des projets de la Direction générale adjointe Résilience des territoires, a présenté la vision portée par le Département-Région en matière de mobilités.

Son intervention a mis en évidence la complémentarité des grands projets structurants, le réseau interurbain M'Safara, la barge, les navettes maritimes, le Transport Public par Câble (TPC), les futurs Pôles d'Échanges Multimodaux (PEM) et le projet de Train Bleu.

"Le câble désenclave les hauteurs ; les autocars rabattent vers les zones d'intêret ; le maritime soulage les infrastructures routières ; le Train-Bleu structure le long terme et le développement des pôles économiques."

Les échanges ont également été enrichis par l'intervention du Conseil économique, social et environnemental de Mayotte (CESEM), particulièrement saluée par les participants. Le CESEM a souligné la nécessité de conforter le rôle de chef de file du Département-Région afin d'assurer une meilleure coordination des politiques de mobilité.

Il a également plaidé pour la création d'un Observatoire des mobilités, outil indispensable pour disposer de données partagées, objectiver les besoins, mesurer les évolutions des usages et éclairer les décisions publiques.

Propositions largement plébiscitées par les acteurs présents qui soulignent la nécessité d'outils de visibilité.





Une mobilisation collective saluée

Le Département-Région remercie l'ensemble des acteurs qui ont pris part à cette démarche : élus, services de l'État, intercommunalités, autorités organisatrices de la mobilité, établissements publics, opérateurs, entreprises, représentants du monde économique, transporteurs, artisans taxis, associations, experts et partenaires institutionnels.

La présence active des artisans taxis et des transporteurs a particulièrement contribué à enrichir les débats, en rappelant que toute stratégie de mobilité devra s'appuyer sur les acteurs qui assurent déjà, au quotidien, une part essentielle des déplacements sur le territoire.

Les deux journées de travail organisées à Dembéni marquent le point de départ d'une nouvelle manière de construire les politiques publiques à Mayotte : une méthode fondée sur le dialogue, la responsabilité partagée et la recherche permanente de l'intérêt général.

Les priorités stratégiques qui émergent de cette démarche guideront les prochains chantiers du Département-Région.

Les mobilités ne se résument ni à des routes, ni à des projets, ni à des infrastructures....

Elles racontent la vie d'un territoire et les possibilités qu'il offre à sa population.
Chaque minute gagnée sur un trajet, chaque correspondance facilitée, chaque territoire mieux desservi représente du temps rendu aux familles, des opportunités offertes aux les jeunes, un accès au soins, à l'emploi et aux services.

En assumant pleinement son rôle de chef de file, le Département-Région fait aujourd'hui le choix d'une action forte : construire, avec l'ensemble des acteurs, une politique des mobilités cohérente, durable et résolument tournée vers l'avenir des Mahoraises et des Mahorais.

DÉPARTEMENT - RÉGION
MAYOTTE

CONTACTS PRESSE
Anrchidine BACAR • +262 639 69 12 00
Zaïnaba MOHAMED • +262 693 02 43 04

Direction de la Communication
dir.com@cg976.fr • +262 269 66 11 60